STATUT ET GESTION DES ASSISTANTS FAMILIAUX

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Lieu
A déterminer en Charente-Maritime

Durée
3 jours

Dates
A déterminer 2021

Horaires
Pour les journées en présentiel
9h00 – 12h00
13h30 – 17h00

PUBLIC

- Gestionnaires, coordonnatrices, primo-accueil du service Carrière-Paye de départements
- Agents des Directions de l'Enfance et de la famille (DEF) : service Bureau du Dispositif d'Accueil en Protection de l'Enfance (BDAPE) (volet instruction des dossiers concernant le placement familial).

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser le statut et la rémunération des assistants familiaux employés par les Départements,
- Prévenir le contentieux et sécuriser les procédures

INTERVENANT

A déterminer

ELEMENTS DE CONTENU

- Bases juridiques du statut de l'assistant familial et identification des textes applicables,
- Principes de l'agrément et de la formation obligatoire de la profession
- Conditions de recrutement : le type de contrat de travail et son exécution (durée du travail, congés et autorisations d'absence, …)
- Les spécificités de la rémunération (Distinction accueil continu / intermittent, compléments de salaire, cotisations sociales, les

Vos correspondants CNFPT

Conseiller formation :
Sébastien NANI
sebastien.nani@cnfpt.fr

Assitant formation :
Corinne COUILLAUD
corinne.couillaud@cnfpt.fr

congés et autres absences, le régime de la protection sociale, …)
- Droits et obligation de la formation
- Cessation des fonctions : les différents cas de rupture du contrat de travail : licenciement, démission, retraite, l'inaptitude…

MODALITES PEDAGOGIQUES

A déterminer selon échanges entre le formateur et la collectivité demandeuse